

Chargé de prévention des troubles musculo squelettiques de l'établissement -TMS PRO- (dispositif simplifié)

UIMM

POLE FORMATION

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Qualité - Sécurité - Environnement

17/06/2026

Public et prérequis

- Afin de pouvoir suivre cette formation dans de bonnes conditions, il est utile d'avoir des connaissances sur les bases de prévention des risques professionnels.
- Les participants devront remplir un « questionnaire entreprise » préalable à l'inscription au dispositif de formation.
- Toute personne (manager, fonctionnel sécurité...) appelée dans son établissement à exercer la fonction de chargé de prévention des TMS.

Nota : Ce format parallèle à la formation « devenir personne ressource du projet de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) de l'établissement » **est uniquement proposé aux établissements de moins de 150 salariés.**

- L'inscription du chargé de prévention TMS est subordonnée à la réalisation d'un état des lieux des TMS dans l'établissement et à la définition d'une note de cadrage du projet de prévention des TMS. Cette note est élaborée par le chef d'établissement, notamment à l'issue de sa participation à la journée de formation « initier, piloter et manager son projet de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) » organisée par les services prévention des caisses de sécurité sociale. Les participants doivent avoir l'assurance de pouvoir dérouler les étapes de la démarche de prévention des troubles musculosquelettiques dans le cadre du projet de prévention conduit par leur chef d'établissement.

Les objectifs

Identifier le risque de TMS

Déployer les étapes d'une démarche de prévention des TMS dans le cadre d'un projet piloté par le chef d'établissement

Participer à la recherche de pistes de solution visant l'amélioration des conditions de travail

Identifier des perspectives pour ancrer la démarche de façon pérenne suite à la formation

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Exposés didactiques.
- Études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants
- Mises en situation
- Point d'avancement téléphonique durant l'intersession
- Cette formation est assurée par un formateur certifié faisant partie d'un organisme de formation habilité par l'Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS

Validation et certification

Attestation de fin de formation

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Contenu de la formation

Prévention des TMS

- Enjeux généraux
- Programme TMS Pros
- Dispositif de formation

Atteintes à la santé des individus et à la performance des entreprises

Différents facteurs de risque (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux) et liens avec l'organisation

Éléments structurants d'une démarche de prévention des TMS

Méthodes d'analyse des situations de travail, de repérage et d'évaluation des risques TMS (notamment la Méthode d'Analyse de la Charge de Travail et RITMS3)

Elaboration de solutions et de pistes de transformation des situations de travail

Reporting TMS Pros

- Ce contenu sera développé sur 3 jours (21 heures) modulables (2j+1j)
- Lors des temps intersession, l'apprenant devra travailler sur deux livrables :
- Un dépistage TMS
- Une analyse de situation de travail
- La dernière journée de formation sera une restitution des différents projets menés en entreprise et permettra un retour d'expérience entre les participants.

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour